



## TOUT-E-S LES CITOYEN-NES MOBILISÉ-ES POUR LE RETRAIT

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9<sup>ème</sup> journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants. Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible.

L'intersyndicale réaffirme que contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement.

A l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil Constitutionnel. Dans ce cadre, l'intersyndicale lui adressera prochainement des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

L'intersyndicale de Mayotte (UI-CFDT, UD-FO, CFE-CGC, FSU, CGT-Ma, SUD-Solidaire, UNSA) appelle toutes et tous les travailleuses et travailleurs (public, privé, jeunes et retraité) à se mobiliser et se mettre en grève et à manifester **le 28 mars 2023** pour exiger :

- Le retrait de la réforme des retraites ;
- L'application du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun sur les calculs de pensions, pour une retraite digne ;
- Ouverture des droits aux régimes complémentaires de retraite (IRCANTEC, AGIRC-ARRCO) ;
- L'application du code de la sécurité sociale ;
- L'application du SMIC de droit commun et en finir avec les discriminations ;
- Extension des conventions collectives nationales ;
- Alignement de l'indexation des salaires à 53% pour finir avec les disparités de traitement ;
- Application du droit commun sur les minima-sociaux (**allocations familiales, logement, rentrée scolaire, ASPA, AAH, RSA, prime d'activité, ...**) ;
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de l'Ex-fonction publique locale de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Reprise de la totalité de la carrière des énergéticiens de Mayotte par la Caisse Nationale de retraite des IEG (CNIEG) ;
- Harmonisation des pensions des agents de la FP ;
- Le maintien de la bonification outremer ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

**Tous-tes concerné-es, tous-tes- mobilisé-es.**

**Rendez-vous le mardi 28 mars 2023 à 9h00**

**Place de la république à Mamoudzou**